

Paris, le jeudi 4 mai 2023

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République

Palais de l'Élysée,  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris, France

**Réf. : BN/SG/ 2023-070**

Monsieur le Président de la République,

La maison Police brûle, et au-delà, c'est l'ensemble des forces de l'ordre, policiers et gendarmes qui souffrent chaque jour en y faisant face !

Ces femmes et ces hommes tentent d'endiguer une violence exponentielle dirigée à l'encontre des citoyens, des biens et des institutions mais surtout à leur encontre ! Jusqu'où iront cette violence et ces tentatives de meurtre que subissent en permanence nos collègues en essayant d'effectuer leur travail ?! Faut-il attendre qu'un des nôtres soit tué par l'un de ces criminels ?

Le bloc syndical ne l'acceptera jamais. Il est plus que temps de signer la fin de l'impunité !

Le soutien de notre Ministre de tutelle n'est plus à démontrer mais il doit être démultiplié par l'ensemble des responsables politiques dont le premier d'entre eux ; vous, Monsieur Le Président.

Force est de constater que nous avons déjà des milliers de blessés dans nos rangs. Aujourd'hui, nos collègues prennent feu et demain certains mourront sans un signal fort de l'exécutif.

Nous ne pouvons nous résoudre à être spectateurs, et en cela, nous avons décidé de signer la fin de ce cheminement anti républicain, insurrectionnel et chaotique.

C'est pourquoi, nous sommes déterminés à AGIR POUR NE PAS SUBIR !

Sans un geste fort du Président de la République, garant de la continuité de l'Etat, nous considérerons l'absence de mesures de protection prises en soutien des forces de l'ordre comme un blanc-seing en faveur de tous les criminels, de tous les casseurs et de tous les idéologues qui piétinent en permanence les valeurs républicaines et appellent à l'insurrection.

Monsieur Le Président, préférez-vous celles et ceux qui cassent, incendient, violentent ou veulent tuer à celles et ceux qui protègent ?

Voulez-vous avancer avec ces criminels sans les forces de l'ordre et les garants de la paix publique ?

Monsieur Le Président, nous ne cessons d'alerter sur la situation désastreuse et nous ne supportons plus de voir nos frères d'armes tombés au combat dans l'indifférence générale !

Aucun des nôtres n'a fait usage de son arme malgré ce contexte de violence inouïe.

Nous avons tiré la sonnette d'alarme sur la situation apocalyptique que vivent nos collègues en permanence et nous l'avons rappelée lors du congrès d'Alliance Police Nationale des 5 et 6 avril 2023.

Des gestes forts immédiats doivent être pris :

- Une réponse pénale ferme, rapide avec peine minimale pour les agresseurs des forces de l'ordre et des personnes chargées d'une mission de service public dès le premier fait.
- La création d'une infraction autonome d'incitation à la haine ou à commettre un crime ou un délit à l'encontre des forces de l'ordre.
- L'urgence absolue d'une nouvelle loi "anti-casseurs".
- La sanctuarisation juridique de l'usage des drones à des fins préventives et judiciaires.
- Apporter une réponse institutionnelle immédiate de soutien aux forces de l'ordre lors d'actes ou de prises de paroles de certains acteurs de la société civile, associative ou politique parlant systématiquement de violences policières et fragilisant l'unité nationale.
- Revoir immédiatement le dispositif de l'indemnité journalière d'absence temporaire propre aux compagnies républicaines de sécurité et avancer le calendrier de mise en œuvre découlant du protocole signé le 02 mars 2023 entre le Ministre de l'intérieur et les organisations syndicales représentatives du Ministère de l'intérieur.
- La revalorisation de l'indemnité spécifique de sujétion spéciale pour tous les corps actifs de la police à hauteur de 35% signe de la reconnaissance de la dangerosité exponentielle de notre métier et la sanctuarisation immédiate de cette même indemnité pour les personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés de la police et des SGAMI et des personnels civils de la Gendarmerie.
- Le déplafonnement de la bonification du 1/5ème et la création d'une sixième année de bonification à échéance identique avec extension aux personnels scientifiques dans le cadre du nouveau statut inscrit dans le protocole signé le 02 mars 2023.

Toutes ces demandes prioritaires de salut public ne sont que légitimes reconnaissances pour les policiers qui subissent, qui sont usés, fatigués, à bout, en colère et qui doivent vivre avec le risque léthal qui n'a jamais été autant omniprésent.

La peur doit changer de camp, il est inacceptable de laisser les forces de l'ordre servir de bouclier humain, voire de les déshumaniser et de nier leur dignité.

Le bloc syndical explorera toutes les actions possibles pour restaurer l'honneur des policiers et stopper leur agonie.

Nous sollicitons urgemment une audience auprès de votre personne.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Le Secrétaire Général  
Alliance Police Nationale



Fabien  
VANHEMELRYCK

Le Secrétaire Général  
Synergie Officiers



Patrice RIBEIRO

Le Secrétaire Général  
SNIPAT



Georges KNECHT

Le Président  
SICP



Olivier  
BOISTEAUX